Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/08/2025 - 12949 - 2005 B 00794 - 483 501 300 - ABO

comptes approuvés par l'A.G. du 30/06/2025 du gérant

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABO** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 71 AVENUE T. DELORME 84130 LE PONTET — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 8 3 5 0 1 3 0 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA		[redacted]		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 764 077	AQ 462 822	1 301 254	1 402 833
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	200 958	AS 100 363	100 595	53 537
	Autres immobilisations corporelles	AT	306 381	AU 144 230	162 151	82 064
	Immobilisations en cours	AV		AW		9 142
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	52 710	CV	52 710	25 010
	Créances rattachées à des participations	BB	157 486	BC	157 486	60 000
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	4 100	BI	4 100	4 100
	TOTAL (II)	BJ	**2 485 711**	BK **707 415**	**1 778 296**	**1 636 687**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 105	BM	20 105	40 632
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	387 106	BU	387 106	282 354
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	70 661	BY	70 661	7 200
	Autres créances (3)	BZ	72 810	CA	72 810	322 543
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	323 347	CG	323 347	459 346
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	11 893	CI	11 893	6 333
	TOTAL (III)	CJ	**885 922**	CK	**885 922**	**1 118 408**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		[redacted]		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 371 633**	1A **707 415**	**2 664 218**	**2 755 095**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 161 586 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise **SARL ABO** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 026 425	992 838
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**18 547**	**33 587**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 050 472**	**1 031 925**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	926 065	1 102 848
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 525	2 731
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	557 544	470 474
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 612	147 116
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 613 746**	**1 723 169**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 664 218**	**2 755 095**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 613 746	797 723
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABO** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 660 103	FB		FC	5 660 103	5 178 222
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	10 500	FH		FI	10 500	6 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**5 670 603**	FK		FL	**5 670 603**	**5 184 222**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	44 728	
	Subventions d'exploitation					FO	5 667	13 950
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	14 937	7 016
	Autres produits (1) (11)					FQ	29	126
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**5 735 963**	**5 205 314**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 316 150	4 060 274
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(104 752)	(195 680)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	19 770	48 792
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	20 527	(1 401)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	634 318	488 887
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 673	33 063
	Salaires et traitements *					FY	503 776	472 848
	Charges sociales (10)					FZ	117 474	105 370
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	152 149	137 881
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 757	27
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**5 691 843**	**5 150 062**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**44 120**	**55 252**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 392	12 915
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**11 392**	**12 915**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(11 392)**	**(12 915)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**32 728**	**42 337**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2025

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SARL ABO** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	34 034	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		420 934
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**34 534**	**420 934**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 884	3 998
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	37 375	424 073
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 672	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**44 931**	**428 071**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(10 398)**	**(7 137)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 783	1 613
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**5 770 497**	**5 626 248**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**5 751 949**	**5 592 661**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**18 547**	**33 587**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	100 200	78 624
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	14 937	7 016
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
DETTES ACQUISES		32 834
RENTREE SUR CREANCES AM + PCEA		1 700
PEN AMENDES + DON + AMORT EXP	7 556	
INCENDIE	37 375	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES 30 JUIL. 2025 ARRIVÉE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ABO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 71 AV THEOPHILE DELORME
84130 LE PONTET
483 501 300 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an 2025,

Le 30 Juin,

À 14 heures,

Les associés de la Société ABO, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, divisé en 500 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- Monsieur El Ghazi ABOULGHAZI, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Tadli ABOULGHAZI, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur El Ghazi ABOULGHAZI, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2024,

- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 18 547 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 18 547 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 044 972 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

El Ghazi ABOULGHAZI
Gérant

Tadli ABOULGHAZI
Gérant

ABO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 71 AV THEOPHILE DELORME
84130 LE PONTET
483 501 300 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 18 547 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 18 547 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 044 972 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

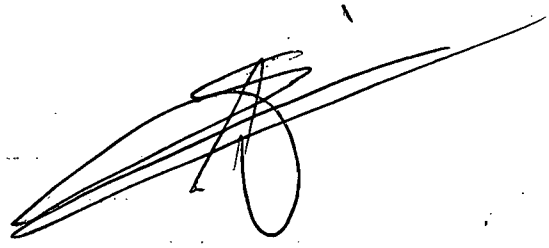

ABO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 71 AV THEOPHILE DELORME
84130 LE PONTET
483501300 RCS AVIGNON

Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon
2 Boulevard Limbert
BP 21063 84097
Avignon cedex 9

Le 03 Juillet 2025

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
30 JUIL. 2025
ARRIVÉE

ABO (SARL) - LE PONTET
09.00011 / FPO
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024,

- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire d'un montant de 44.62 € pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

El Ghazi ABOULGHAZI